

# — Séance du 13 mai 2024 —

**Présents :** José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jeannine BENOIT, Claudine LEQUIEN, Guillaume FLAHAUT, Jean-Paul PIERRE, Claire ROUSSEL, Laurence BÉCUE, Alain CARPENTIER, Frédéric DELPORTE, Véronique VAAST, Delphine CALAIS.

**Absents avec pouvoir :** Gérald BRÉZIN à Laurence BÉCUE.

**Absent non excusé :** Miguel NIEWIADOMSKI

**Secrétaire de séance :** Alain CARPENTIER.

## **Nouveaux actionnaires à la Grande Hutte**

M. Bulard, président de la Grande Hutte a informé Monsieur le Maire du remplacement d'Olivier Dekoninck par Luc Boisdanghien de Rivery dans l'équipe n°7.

Concernant l'équipe n°1, Pierre Dericquebourg (fils) sera bien dans cette équipe. Cependant, Geoffrey (père) devra attendre car la place a été prise par Simon Pinguet de Molliens-Dreuil.

Monsieur le Maire rappelle que les titres seront faits prochainement.

## **Renouvellement du tracteur**

Le tracteur devenu vétuste, il serait souhaitable de le changer.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal le devis des établissements Anselin de Domart- en-Ponthieu.

Détail de la proposition :

Un tracteur Deutz pour un coût de ..... 48 500,00 € HT

Reprise du same-argon ..... 20 000,00 € HT

Soit un reste à charge de ..... 28 500,00 € HT

Ajout d'un bras débroussailleuse ..... 8 164,00 € HT

Coût total pour la commune ..... 36 664,00 € HT

Il y aurait donc 7 833,00 € de TVA à régler cette année puis à partir de 2025, remboursement à taux 0% sur 4 ans à la BNP. Le matériel sera disponible courant juin 2024.

Il faudra se renseigner pour le CACES (Adrien et une seconde personne).

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte ce devis et charge Monsieur le Maire d'établir les formalités.

## **Carte cadeau au personnel**

Le conseil municipal souhaite offrir une carte-cadeau de 60,00 € au personnel actif et retraité, puisque cette année il n'y aura pas de repas.

Madame Lequien et Monsieur Carpentier ne prennent pas au vote car sont concernés.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte la carte-cadeau pour le personnel, qui sera remise contre décharge par Mesdames Roussel et Benoît, Adjointes au Maire.

## **Renouvellement d'éclairage public**

Monsieur le Maire a reçu une offre de la FDE80 concernant le renouvellement des armoires publiques (il y a en environ 12). Cette année, 7 seront rénovées ou remplacées.(rue des Vidames, Cavée d'Airaines, devant la chapelle, rue de la Chaussée, rue Jean Choquet, rue de l'abreuvoir, rue des 4 moulins).

Monsieur le Maire rencontre Monsieur Durand de la FDE80 ce mardi 14/05 afin de faire le point sur ce dossier.

Coût du projet ..... 29 531,00 € HT

Maîtrise d'oeuvre ..... 2 067,00 € HT

Soit un total ..... 31 598,00 € HT

Part communale ..... 14 765,00 € HT

Le conseil municipal accepte l'offre. Cependant, le conseil municipal souhaite savoir en quoi consiste réellement cette rénovation.

## **Nouvelle convention avec le CASDIS pour le local pompiers**

Suite à la visite du colonel, une nouvelle convention est à délibérer. Monsieur le Maire donne lecture de cette convention.

Le conseil municipal interpelle Monsieur le Maire sur les articles 3 et 8 et propose d'arrêter la phrase après « éventuel ».

Monsieur le Maire informe que l'électricité du bâtiment est terminée. Vont suivre le gaz, l'eau et le téléphone. Le SDIS s'engage à entretenir le bâtiment. Un état des lieux serait à prévoir.

## **Poste d'adjoint animation**

Suite à la vacance d'emploi pour le poste d'adjoint d'animations, la personne retenue est Madame Ophélie Bednarz. Ce sera pour 27h/semaine. La mise en stage sera à partir du 01/06/2024 pour un an puis titularisation.

Un nouvel ordinateur serait à acheter afin de pouvoir faire les tâches administratives.

## **Communications diverses :**

- Monsieur le Maire félicite les employés pour la pose de la clôture à l'école de la Vigne. Il informe que la déclaration de travaux pour l'antenne relais au stade de foot est faite. Le projet suit son cours.
- Mme Calais demande pour la fibre. Monsieur le Maire répond que c'est en cours.
- Monsieur le Maire et Monsieur Delville ont rencontré un investisseur pour construire des logements derrière la salle des fêtes rue d'Amour rue de l'abîme.
- Monsieur Carpentier fait un point sur la réunion du 17/04 concernant les éoliennes. Il n'y en aura pas sur la commune. Prochaine réunion le 28/05.
- Monsieur Flahaut informe sur les nuisances des voisins dans sa rue. Il est intervenu avec M. Calais. Il faudrait une intervention d'un tiers pour calmer les individus.
- Madame Lequien a constaté que le revêtement posé tout récemment de l'aire de fitness de la Catiche est déjà très endommagé. Ce à quoi Monsieur le Maire répond que la société Rénov'sport doit réparer prochainement. De plus, il faut faire attention lorsque l'on joue au ping pong car la hauteur de la dalle peut faire chuter.
- Madame Bécue évoque le problèmes des pigeons et des nuisances qu'ils provoquent.